ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 24574

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur les réfexions de l'APF (Association des paralysés de France) concernant l'éventuelle conférence annuelle du handicap. Les membres de cette association s'interrogent sur la création d'une instance supplémentaire puisque des organismes existent déjà et réalisent régulièrement un bilan, comme les conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées ou le Conseil national consultatif des personnes handicapées. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24574
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7072